



DECLARATION LIMINAIRE

SNUipp-FSU Drôme

CTSD du 17 juin 2021

En préambule, le SNUipp-FSU26 tient à exprimer aujourd'hui dans cette instance, la parole de nombreux et nombreuses collègues qui ont été outrés du report des CTSD et CDEN à ce jour. En effet, ils et elles sont dans l'attente, dans la crainte parfois, depuis de nombreuses semaines, de décisions importantes qui impacteront leurs vies personnelle et professionnelle, ainsi que le fonctionnement et la préparation de la rentrée pour un certain nombre d'écoles. Une ouverture ou une fermeture de classe, les horaires hebdomadaires d'un établissement scolaire, une fusion ou défusion d'école sont des décisions lourdes, qui plus est en fin d'année scolaire. **Elles ne peuvent ni ne doivent pas être prises en otage** par une précampagne électorale, quand bien même celle du Président de la République. Au final, on est en droit de se poser la question : « qui a reçu la plus forte gifle ? »...

ECOLE PRIMAIRE : la nécessité d'un plan d'urgence !

Il y a un an, le ministre octroyait une rallonge nationale de 1 248 postes supplémentaires pour le premier degré en raison de la crise sanitaire. Même si cela ne s'est traduit que par + 4 postes dans la Drôme, il s'agissait alors de « garantir les meilleures conditions pour les élèves à la rentrée, après une année perturbée ». **Aujourd'hui, la préparation de la rentrée 2021** élude complètement ce qui avait présidé à des mesures de bon sens (bien qu'insuffisantes, cf recrutements d'enseignant·es contractuel·les), en arguant d'une rentrée 2021 normale et **en tournant résolument le dos aux difficultés que rencontre l'école**. Balayées les difficultés à assurer la continuité scolaire en remplaçant les enseignant·es absent·es, gommées les conséquences d'une scolarisation par intermittence au gré de la circulation du virus, évaporés les besoins spécifiques pour les apprentissages des élèves (notamment RASED, maitres·ses supplémentaires, ASH)... pour le ministre, l'année scolaire n'aura pas été perturbée !

Tant et si bien que **c'est avec une dotation nulle (0) que la rentrée 2021 a été préparée dans les écoles de la Drôme**.

Aucun·e remplaçant·e supplémentaire, et donc encore des élèves à répartir dans des classes déjà chargées (si la situation sanitaire le permet...), encore des décharges de direction d'écoles de moins de 4 classes (qui en théorie doivent passer de 10 à 12 jours annuels) qui ne seront pas assurées. La mise en place d'une cellule départementale du remplacement serait le palliatif au « comment faire mieux avec

moins ? ». On peut en douter, en tout cas cela ne marche pas mieux ailleurs (Gard, Haute Savoie, Isère...), cela déshumanise le remplacement (notamment par la perte du lien entre TR et secrétaire de circonscription), cela pèsera inévitablement sur les conditions de travail des TR qui seront amenés à se déplacer plus loin, et d'arriver plus tard dans les écoles ainsi davantage désorganisées.

Aucun moyen supplémentaire non plus pour la formation continue (déjà réduite à peau de chagrin) ; on aurait par exemple pu envisager que les directrices·teurs d'école nouveaux titulaires en 2020-2021, qui ont vu leur formation sacrifiée par la situation sanitaire (3 semaines en juin remplacées par trois demi-journées de visio !), pourraient bénéficier d'une session de rattrapage rapidement à la rentrée ?

Aucune reconstruction des RASED, ni de renforcement des maitres supplémentaire... Avec la poursuite des dédoublements en REP (classes de Grande Section), la limitation à 24 élèves en CP et CE1 (et encore, c'est loin d'être partout le cas), le tout sans postes supplémentaires, forcément, **les effectifs augmentent sur les autres niveaux.**

Au-delà du manque de moyens quantitatifs, **en demander encore et toujours plus aux enseignant·es et aux AESH, quitte à rogner les droits des personnels est la doctrine de l'Administration.** Accueillir dans les classes de plus en plus d'élèves à besoin éducatifs particuliers **sans bénéficier des moyens de l'inclusion** pèsent inévitablement sur les conditions de travail des enseignant·es, AESH et d'apprentissage de l'ensemble des élèves (combien d'élèves notifiés ULIS sans place à ce jour ?). **Baisser le nombre de places au concours de PE** (-13% au niveau national, -18% dans l'académie de Grenoble) amènent à **refuser les demandes de travail à temps partiels** (près de 20% des demandes sur autorisation refusées pour la rentrée 2021 près du double de l'an passé) ; forcément, il faut bien assurer la présence d'enseignant·es devant les élèves, la fameuse « continuité du service ». La continuité des droits des personnels, elle, attendra... Enfin, **rendre toujours plus injustes et opaques les opérations de carrière** (appréciation des RDV de carrière, multiplication des postes à profil au Mouvement départemental, fin des CAPD, privation des délégué·es du personnel des documents leur permettant d'assurer équité et transparence)... tel est le lot perdant de la profession pour tout bilan de fin d'année scolaire.

Le SNUipp-FSU exige l'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction Publique de 2019, véritable attaque contre les droits des personnels et responsable de la multiplication des recrutements par contrats au détriment des concours.

Il revendique aussi et surtout un plan d'urgence pour l'école, qui passe par un engagement pluriannuel sur les moyens nécessaires à son bon fonctionnement. Dans l'immédiat, il demande la création de postes supplémentaires pour la rentrée 2021, notamment en postes de titulaires remplaçants qui font actuellement défaut pour assurer la continuité dans les écoles.